BULLETIN BIMESTRIEL SUR LA VEILLE INFORMATIVE ET L'IMPACT DU COVID 19 SUR LES MENAGES PASTORAUX ET AGRO-PASTORAUX

Novembre 2021

Le système de veille mis en place par le RBM et ACF avec, par la suite, l'appui des partenaires techniques (OIM, CARE, GIZ) et financiers pour mesurer les impacts économiques de la COVID-19 sur les populations pastorales s'appuie d'une part sur l'optimisation des dispositifs existants (veille informative, alerte/prévention/conflits, comptage/cartographie/mapping des mouvements de transhumance), établis par les organisations pastorales et d'autre part sur l'exploitation des données transmises régulièrement par des informateurs clés. Les différents systèmes d'information permettent, de façon périodique : (i) de fournir des informations sur la situation des ménages pastoraux, le fonctionnement des marchés et l'appui reçu par le secteur de l'élevage ; (ii) d'établir une cartographie des éleveurs et des animaux bloqués actuellement dans les pays du Golfe de Guinée (Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire) en raison de mesures d'ordre politique et sanitaire (contexte de pandémie) ; (iii) d'identifier les points de regroupement des animaux qui sont contraints d'interrompre leurs déplacements, suite aux restrictions de mobilité liées, au moins en partie, à la pandémie ; et (iv) de cartographier les mouvements des éleveurs transhumants le long du couloir central de transhumance, afin de mieux comprendre la dynamique et les caractéristiques des systèmes de mobilité internes (nationaux) et transfrontaliers.

Ces différentes informations sont visualisables à travers plusieurs plateformes publiques d'analyse. Lien vers les Dash Board ; Dashboard Alertes; Dashboard Veille pastorale, DTM

Zone de couverture des systèmes de veille

Elle regroupe les zones d'intervention de RBM et ACF. Ces zones sont des sous-espaces pastoraux dans 9 pays : Mali (TASSAGHT), Niger (AREN, GAJEL), Burkina Faso (CRUS, RECOPA), Sénégal(ADENA), Mauritanie(GNAP), Togo (PAT-Togo), Benin (ANOPER), Nigeria (BILPAN), Côte d'Ivoire (OPEF) avec l'appui des services techniques décentralises du Mali, du Niger et du Burkina-Faso

Alertes: Faits saillants

- La production de fourrage est déficitaire dans les zones pastorales de la Mauritanie dans les Moughataas de Tagant, Assaba, Guidimakha et Gorgol, et même critique dans le Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi. Elle est déficitaire dans la région de Tombouctou au Mali et dans la zone nord pastorale du Niger et du Tchad.
- Les feux de brousse précoces et d'une rare intensité amplifient davantage les déficits enregistrés.
- Le risque d'une période de soudure précoce et longue ainsi que de départs en transhumance précoces pour les communautés déjà éprouvées par l'insécurité est attendu.
- Le contexte économique, marqué notamment par des hausses de prix importantes sur les marchés pour les denrées alimentaires de base, demeure difficile.
- Le contexte sécuritaire toujours tendu entrave fortement la mobilité des troupeaux et l'accès aux pâturages et ressources en eau dans le Sahel Central

Alertes des mois de Septembre et Octobre

Type d'incidents / alertes	Pays	Région	Province	Commune	Village	Date	Bilan de l'incident
Conflit agropastoral	Niger	TILLABERI	TORODI	Makalondi	Fayali	06/09/2021	Un couloir de transhumance a été cultivé par les agriculteurs et cela a créé de malentendus des agriculteurs et éleveurs de ce lieu.
Attaque	Niger	TILLABERI	TORODI	Makalondi	Bodoli	03/09/2021	Des Groures Armés Non Etatique ont attaqué un camion transportant du bois. Le camion a été brûlé, mais le chauffeur et ces apprentis ont pu échapper.
Attaque	Niger	TILLABERI	TORODI	Makalondi	Tangounga	06/09/2021	Pause des mines par un GANE sur le chemin du village. Les FDS ont pu désamorcer ces explosifs et capturer le membres du GANE.
Conflit agropastoral	Burkina	Est	Tapoa	KANTCHARI	Boudiéri	06/09/2021	Un agriculteur a abattu un berger. Un litige foncier oppose leurs deux familles.
Attaque	Niger	TILLABERI	TORODI	Makalondi	Djadjali/ boni	08/09/2021	Des bandits armés ont visité le village de Djadjali et donné l'ultimatum à certaines personnes pour adhérer à leur groupe ou quitter le village.
Conflit agropastoral	Mali	Gao	Ansongo	Tessit	Tarajaba	06/09/2021	Altercation entre deux éleveurs autour d'un cours d'eau au pâturage géré par une médiation.
Conflit agropastoral	Mali	Gao	Ansongo	Tessit	Tinatissane	08/09/2021	Un cultivateur saisit trois vaches dans un troupeau d'un éleveur pour avoir commis un dégât dans son champ.
Enlèvement de bétail	Mali	Gao	Ansongo	Tessit	Fitili	09/09/2021	Des dizaines têtes de bétails emportées par des hommes armés non identifiés
Conflit agropastoral	Mali	Gao	Ansongo	Tessit	Koko	10/09/2021	Conflit entre un éleveur et un cultivateur à cause d'un dégât champêtre.
Enlèvement de bétail	Mali	Gao	Ansongo	Tessit	Tinabaw	12/09/2021	Tentative échouée
Enlèvement de bétail	Mali	Gao	Ansongo	Tessit	Soudéhéré	16/09/2021	Une vingtaine d'animaux emportée par des hommes armés non identifiés.
Enlèvement de personne et de bétail	Mali	Gao	Ansongo	Tessit	Tinalamome	18/09/2021	Enlèvement d'un marchand et d'animaux en provenance du marché par des hommes armés non identifiés.
Enlèvement de bétail	Mali	Gao	Ansongo	Tessit	Tinanor	19/09/2021	Une dizaine d'animaux emportée par des inconnus.
Conflit intercommunautaire	Burkina	Sahel	Seno	SEYTENGA	Bandiedaga Gourmantché Seno tiondi Oussaltan Dongobé Banguel Daou Didiolé	27/08/2021	Des individus coupent du bois pour clôturer des champs
Vol de betail	Niger	TILLABERI	TORODI	Makalondi	Dabondi	25/09/2021	Plus de 40 vaches volées.
Enlevement de betails	Mali	Gao	Ansongo	Tessit	Bakal	23/09/2021	Une dizaine de bétail emportée par des hommes armés non identifiés.
Conflit agropastoral	Burkina	Sahel	Oudalan	Tin_Akoff	Tin.akoff Massifigui Rafnamane Tin Tin'rhassane.zalaya nane Fadar fadar nord	04/09/2021	Un conflit suite à un dégât des champs
Attaque	Niger	TILLABERI	TORODI	Makalondi	Makalondi	06/10/2021	6 personnes ont été assassinées par les GANE dans le village de Lérou.
Enlèvement	Niger	TILLABERI	TORODI	Makalondi	Makalondi	07/10/2021	Une personne enlevée par les GANE dans le village de Lérou
Attaque	Niger	TILLABERI	TORODI	Makalondi	Makalondi	08/10/2021	Plusieurs personnes ont fui de Boni vers Makalondi suite aux enlèvements de personne.
Attaque	Niger	TILLABERI	TORODI	Makalondi	Makalondi	11/10/2021	Des GANE ont visité le village de Djayel Pana et ont donné un ultimatum aux fonctionnaires et leur famille de quitter le village. Sinon quand ils reviendront, Elles seront tuées.
Conflit agropastoral	Mali	Gao	Ansongo	Tessit	Iminhag	03/10/2021	Altercation entre un éleveur et un cultivateur après des dégâts champêtres qui se sont terminés terminé par un dédommagement grâce à la médiation.
Conflit	Burkina	Sahel	Seno	SEYTENGA	Soffokel Seno Seytenga -Tiondi	20/09/2021	Des animaux sont morts après avoir consommé l'eau et le fourrage pollués par le cyanure déversé par les orpailleurs.
Conflit	Burkina	Sahel	Seno	SEYTENGA	Tandakoye	16/09/2021	Tensions entre orpailleurs et éleveurs. Les orpailleurs utilisent du cyanure dans leur exploitation d'or. Ce produit pollue l'eau et les fourrages et tue ainsi les animaux

Disponibilité du pâturage et pénurie de l'aliment bétail

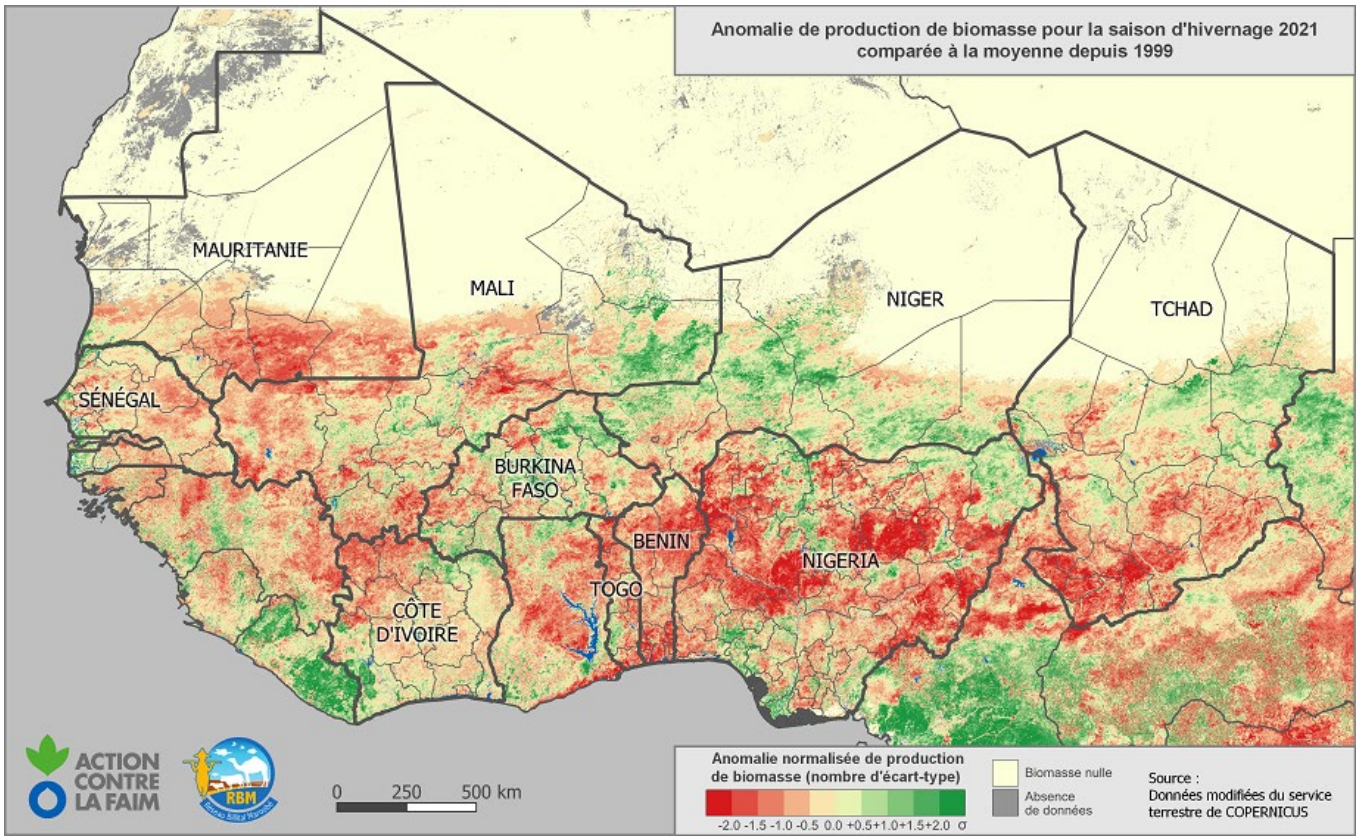

Dans l'ensemble, la production de biomasse au Sahel pour la campagne 2021 montre une nette dégradation par rapport aux niveaux de 2020, considérée comme exceptionnelle. La saison est proche de la normale sur le sud de la zone sahélienne. Des anomalies négatives critiques sont enregistrées sur la Mauritanie dans les Mughataas de Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi et le nord des mughataas de l'Asaba, Gorghol, Tagant and Guidimakah. Au Mali, la région de Tombouctou a enregistré une production fortement contrastée avec des poches des déficits très marquées dans la partie Nord-Ouest de Goundham, à Tombouctou et au Gourma Rharous.

Ces déficits constituent un risque d'une période de soudure précoce et longue pour les communautés pastorales et agropastorales déjà éprouvées par l'insécurité. Pour l'ensemble du nord de la zone sahélienne, on observe des anomalies négatives qui devraient avoir pour conséquence une soudure pastorale précoce en 2022. Cependant, si la mobilité des troupeaux n'est pas entravée par l'insécurité, les mesures politiques ou le non respect des couloirs de transhumance, les éleveurs devraient pouvoir se déplacer pour accéder aux pâturages dans les zones plus au sud de la région.

Les zones d'anomalie positive du Nord du Burkina Faso, de Menaka au Mali et de certaines communes de Tahoua et Tillabéri au Niger sont également des zones touchées par l'insécurité et où la mobilité des troupeaux et des hommes pour l'accès aux ressources est actuellement fortement entravée.

Encadré : Les feux de brousse viennent creuser le déficit fourrager

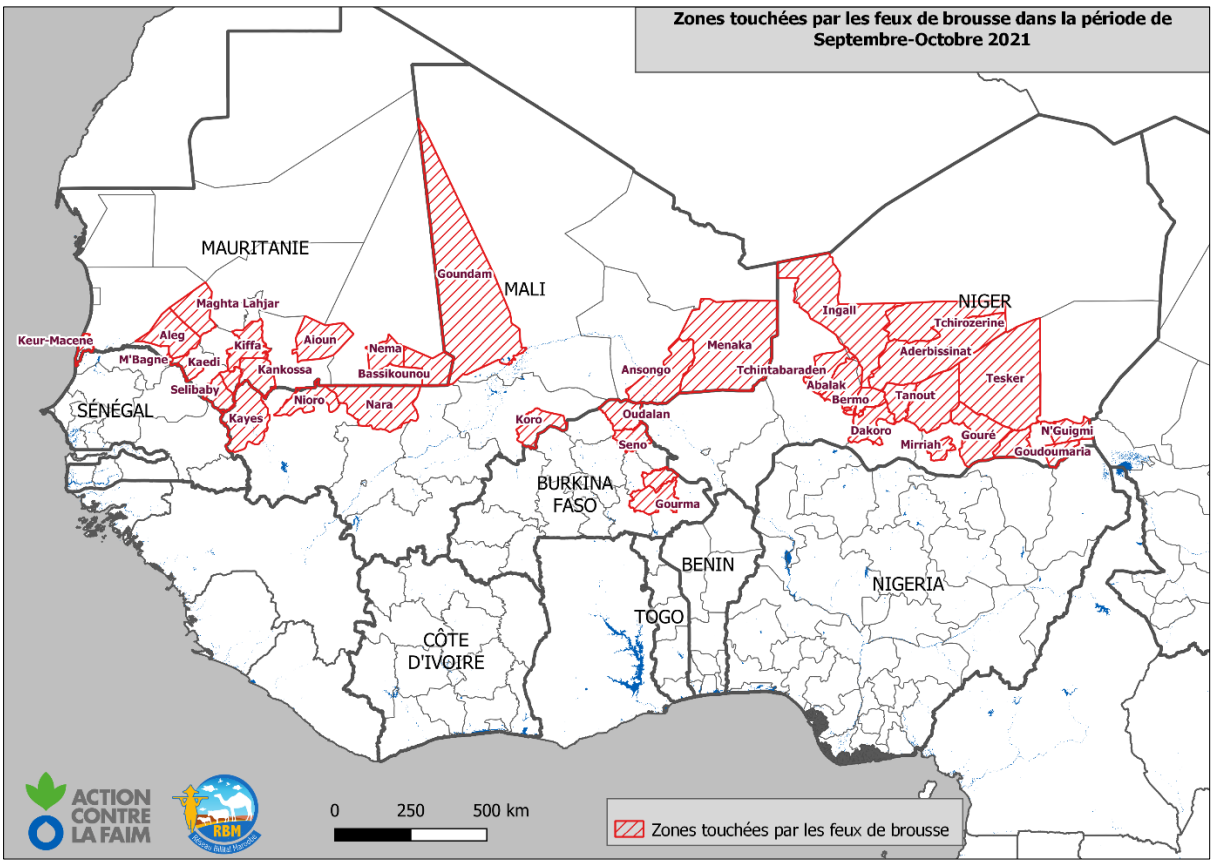

En raison d'une campagne pastorales marquée par l'insuffisance des précipitations et leur arrêt précoce dans plusieurs régions, le phénomène des feux de brousse s'est révélé précoce, intervenant au plus fort de la saison des pluies dès juillet et août, alors que ces mois sont censés être les plus pluvieux de l'année. Les incendies ont atteint une rare ampleur pour cette saison dans la zone pastorale sahélienne, venant détruire une partie de la végétation générée par l'hivernage.

La commune de Bermo dans la zone pastorale de la région de Maradi illustre bien cette situation, à tel point qu'un forum communautaire pour la préservation et la sécurisation des espaces pastoraux contre les feux de brousse s'y est tenu le 5 octobre 2021. La commune totalise 7 incendies qui ont brûlé 936,685 ha de pâturage. Durant le forum, il a été demandé aux communautés de redoubler de vigilance.. Il a été rappelé certaines dispositions réglementaires relatives à la gestion du feu de brousse une fois déclenché. Les participants ont été informés et sensibilisés sur les conséquences des feux-de brousse en mettant l'accent sur les ressources pastorales et fourragères. Il a été demandé à chaque acteur de jouer sa partition en s'engageant dans la prévention et la sécurisation des ressources pastorales. Le président de la Commission foncière et Développement rural et de l'environnement a expliqué à la population les enjeux d'une gestion durable des ressources naturelles.

Le Conseil municipal a demandé aux participants d'apporter tout leur soutien pour rendre plus efficace le dispositif local de lutte contre le feu de brousse pour une meilleure protection et sécurisation des ressources fourragères. Il a appelé à l'implication des structures associatives dans la veille et le contrôle citoyen de prévention et de sécurisation des ressources pastorales.

Disponibilité en aliment bétails

A l'échelle régionale, une augmentation du nombre de relais signalant une pénurie en aliment bétails est observée. Les taux sont passés de 10% à 15% entre la période juillet-aout et septembre-octobre2021.
la Côte d'Ivoire et le Tchad sont les pays dans lesquels les pourcentages de pénurie en aliment bétails sont le plus en hausse entre les deux périodes.

En Côte d'Ivoire, 86% des relais ont soutenu l'existence d'une pénurie en aliment bétail dans leur zone en septembre et octobre alors que le taux était à 46% en juillet aout. L'aliment bétails stocké dans les banques a été acheté par les pays sahéliens suite à une mévente liée à des appuis en aliment bétails que les éleveurs avaient reçu pendant la soudure pastorale passée. Ce qui a créé une pénurie.
Au Togo, les relais ont soutenu à l'unanimité qu'il n'y a pas de pénurie en aliment bétail.

Dans les pays sahéliens comme le Burkina Faso et le Mali, la pénurie en aliment bétail est passée de 2% à 1% et 0%. Des rares cas d'augmentation de la pénurie en aliment bétail sont observés en cette période de fin d'hivernage, de septembre octobre, il s'agit de la Mauritanie et du Niger ou les pourcentages de relais le signalant est passé respectivement de 6% à 8% et 9% à 13%.

Au Tchad le taux est passé de 56% à 78%.

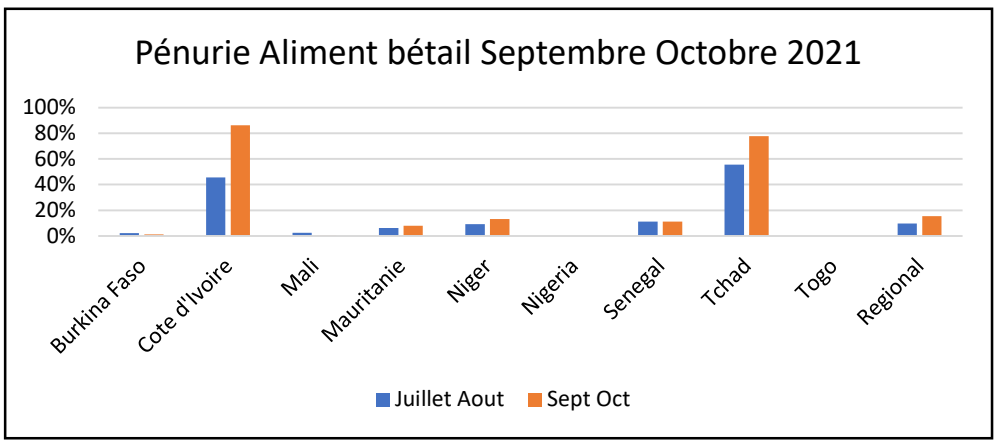

Tension autour des points d'eau

A la faveur de la saison des pluies et du remplissage des points d'eau de surface la disponibilité en eau d'abreuvement a augmenté et, sur le plan régional, les tensions autour des points ont baissé. Elles sont restées stables avec 9% des relais rapportant des tensions aussi bien en Juillet-Aout qu'en Septembre-Octobre.
Dans les pays côtiers comme la Cote d'Ivoire et le Togo, les relais ont tous soutenu qu'il n'y a pas de conflits autour des points d'eau. Les taux sont de 0% pour ces deux pays.
Le Tchad est le pays ayant signalé le plus de conflits autour des points d'eau. Le pourcentage est passé de 19% à 93% de relais qui témoignent de cet état de fait.
Une baisse des tensions autour des points d'eau est mise en exergue en Mauritanie. Les taux sont passés de 51% en juillet aout à 29% en septembre octobre.
De même une baisse est observée au Burkina Faso et au Sénégal, les taux sont passés de 7% à 5% au Burkina Faso et de 12% à 6%.

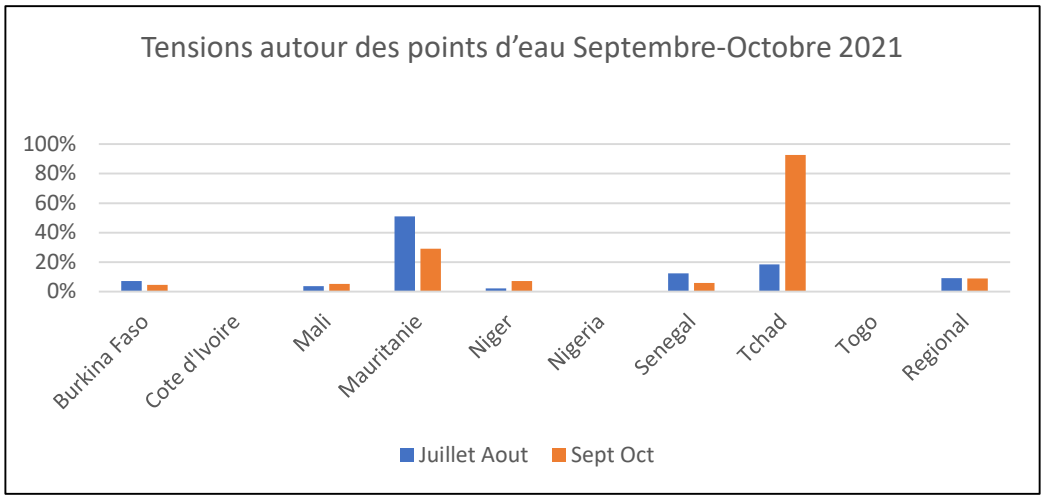

Ouverture des marchés et perturbation des activités économiques

L'ouverture des marchés et les activités économiques sont revenues à leur niveau normal d'avant la pandémie. Sur le plan régional, les marchés sont restés ouverts à 96% en septembre et octobre.

Au niveau des pays sahéliens, en septembre et octobre, 100% des relais au Tchad témoignent de l'ouverture des marchés. Au Burkina Faso et au Niger une légère baisse dans ce pourcentage est observée, les taux sont passés respectivement de 89% à 85% et 95% à 90% entre juillet aout et Septembre octobre.

Dans les pays côtiers, les marchés sont restés ouverts selon 100% des relais de la Côte d'Ivoire et du Togo.

A l'échelle régionale, l'arrêt des activités économiques est signalé par seulement 4% des relais en juillet aout et septembre octobre.

Dans des pays côtiers, le Togo et la Côte d'Ivoire, et certains pays sahéliens comme le Burkina Faso et le Mali, les relais soulignent dans leur globalité que les activités économiques continuent normalement.

Le déroulement des activités économiques s'est amélioré en Mauritanie, et au Tchad, le taux de relais qui soutiennent un arrêt des activités est passé respectivement de 10% à 4% et 11% à 0% entre juillet aout et septembre Octobre.

Au Sénégal, on note une légère reprise des activités économiques. Les pourcentages de l'arrêt des activités économique sont passés de 31% à 26%.

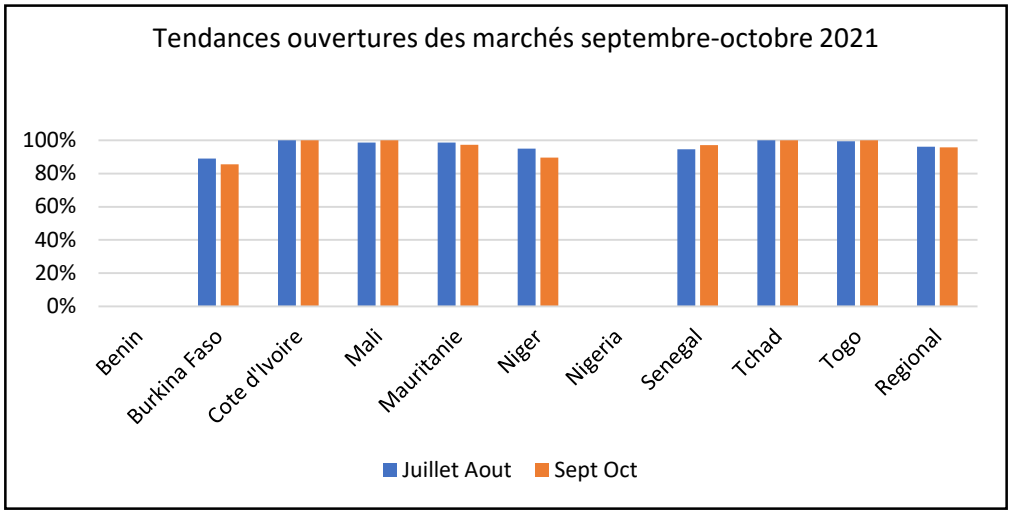

État d'embonpoint des animaux

L'état d'embonpoint des animaux sur l'ensemble des pays couverts par la veille est bon selon 67% des relais en septembre octobre, et à la faveur de la saison d'hivernage, en nette amélioration comparée à la période précédente où il était de 43%. L'état est passable pour 33% des relais dont aucun ne signale un état médiocre ou critique.

Dans les pays sahéliens, on observe une amélioration de l'état d'embonpoint des animaux entre juillet aout et septembre octobre, comme au Mali où les animaux ont un bon état d'embonpoint selon 64% de relais en septembre et 70% de relais en octobre alors que ces taux étaient entre 29 et 33% en juillet et 33% aout.

En Mauritanie, l'état d'embonpoint est bon pour 85% et 70% en septembre et octobre alors qu'en juillet aout seulement 64% et 66% de relais signalaient un état d'embonpoint satisfaisant.

Au Tchad, on constate une baisse dans le taux de relais qui signale un bon état d'embonpoint par rapport à la période de Juillet aout. Les pourcentages sont passés à 89% de bon état d'embonpoint à 78%.

Dans les pays côtiers, comme la Côte d'Ivoire et le Togo, 100% des relais témoignent d'un bon état d'embonpoint des animaux en septembre. En octobre, les relais de la Côte d'Ivoire et du Sénégal soutiennent à l'unanimité d'un bon état d'embonpoint dans leur zone.

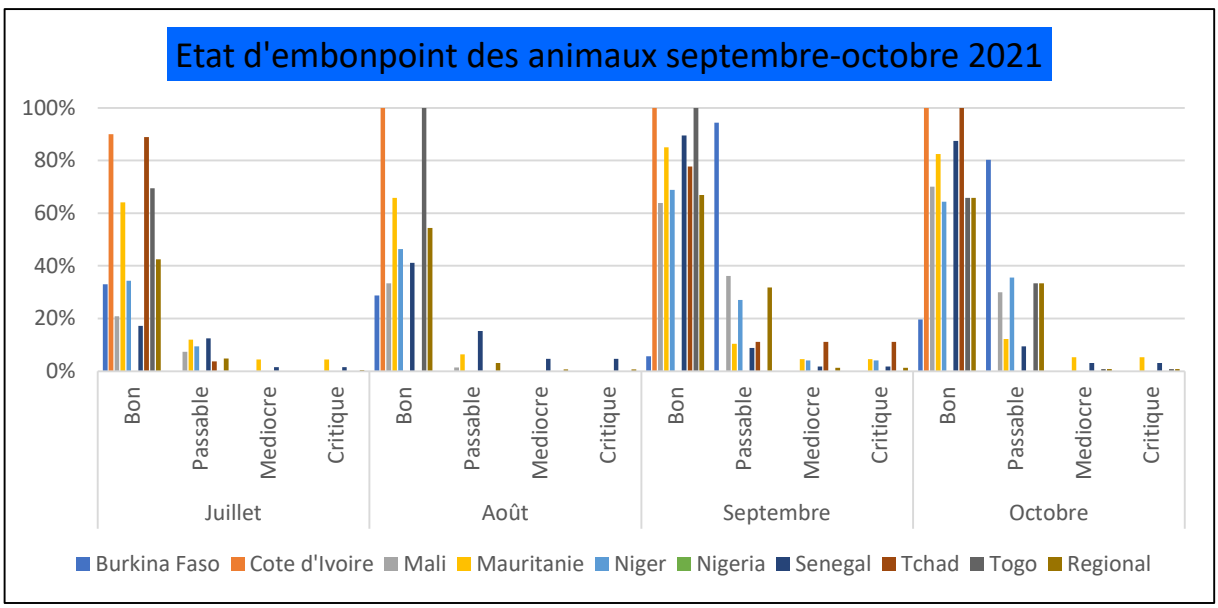

Évolution des prix des caprins et des ovins

Sur l'ensemble des pays couverts par le système de veille, après les hausse de la période de Tabaski, on observe une diminution des prix des caprins et des ovins de 8% pour s'établir entre 33 069 et 28 385 fcfa.

Au niveau des pays sahéliens, les prix des caprins ont diminué de 8% au Burkina Faso, de 5% au Mali, de 9% au Niger. De même, du côté des pays côtiers, sauf pour le Sénégal ou le delta des prix de caprins est de 0%, une baisse est observée dans le prix des caprins, en Côte d'Ivoire le delta est de 11%, au Togo il est de 8%.

Le prix des ovins en général est passé de 63461 à 54483 fcfa entre juillet aout et septembre octobre soit un delta de 8%. Une baisse considérable est observée au Burkina Faso avec un delta de 13%, au Togo avec un delta de 12% entre Juillet aout et septembre octobre et au Niger avec 9%.

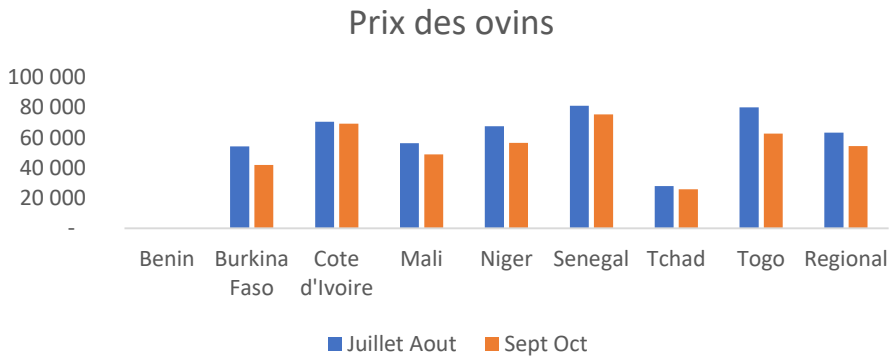

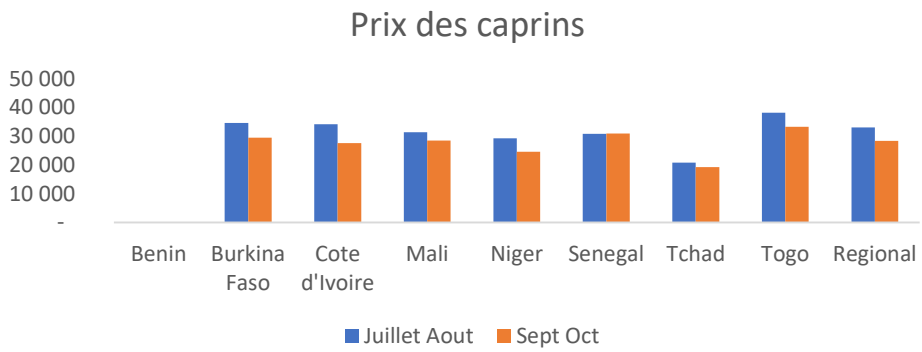

Évolution des prix des céréales

Sur le plan régional, le prix du kilogramme des céréales en général est en légère baisse entre juillet aout et septembre octobre sauf pour le sorgho et le maïs pour lesquels le delta est respectivement de 3% et 8%.

Dans les pays sahéliens, comme le Burkina Faso et le Tchad, on observe une légère diminution des prix du riz et du sorgho.

Selon les relais, le prix du mil a légèrement augmenté au niveau des pays sahéliens comme le Burkina Faso (delta est de 1%), le Mali (delta est de 3%), le Tchad (delta est de 3%).

Au niveau des pays côtiers, comme le Sénégal, le prix du mil est en hausse de 2%. En Côte d'Ivoire et au Togo, le prix du maïs est en hausse respectivement de 12% et 3%.

Les termes de l'échange caprin/céréales restent en faveur des éleveurs. Au niveau régional, la vente d'un caprin permet de se procurer un sac de 100 kg de céréales (mil, sorgho ou maïs).

Efficacité des campagnes de lutte contre la COVID-19

Sur le plan régional, une légère augmentation de l'efficacité des campagnes est mise en exergue. Le taux de relais le soutenant est passé de 68% à 70%.

Dans les pays côtiers, comme le Togo, l'efficacité des campagnes est en baisse. Le pourcentage est passé de 85% en juillet aout et 75% en septembre octobre. En Côte d'Ivoire seulement 4% des relais soutiennent que les campagnes sont efficaces en septembre octobre alors qu'en juillet aout ce taux était à 0%. Au Sénégal, l'efficacité des campagnes est en hausse selon les relais et les taux sont passés de 76% et 84%.

Dans les pays sahéliens, comme le Burkina Faso et le Tchad l'efficacité des campagnes est légèrement en baisse. Les taux sont passés de 85% à 78% entre juillet aout et septembre octobre au Tchad et de 69% à 68% au Burkina Faso.

Une augmentation considérable est observée au Niger dans l'efficacité des campagnes. Les taux sont passés de 65% en juillet aout à 79% en septembre octobre.

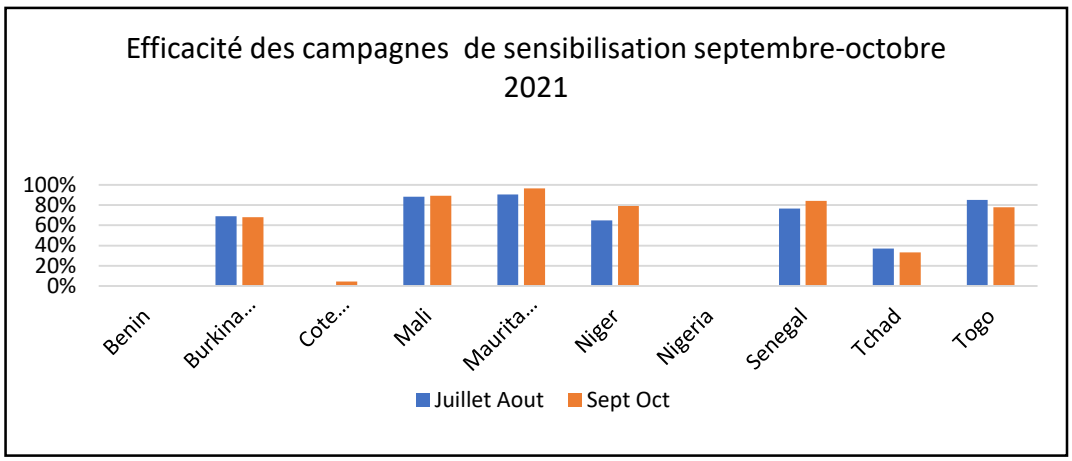

Réduction des mouvements du bétail

Sur le plan régional, le taux de relais qui soutiennent qu'il y a une réduction des mouvements est en hausse passant de 40% en juillet aout à 43% en septembre octobre.

Dans les pays sahéliens, les réductions de mouvements sont en augmentation selon les relais. Au Burkina Faso, les taux sont passés de 71% à 89%, en Mauritanie de 24% à 40%. A Mali, les relais soutiennent dans leur ensemble qu'il n'y a pas eu de réduction de mouvement en juillet aout et septembre octobre. Au Tchad seulement 4% de relais souligne une réduction des mouvements en septembre octobre.

En Côte d'Ivoire le taux de relais qui signalent une réduction de mouvement est passé de 82% à 100%. C'est à dire que les troupeaux se sont complètement stabilisés. Au Togo, alors que 56% des relais soulignaient une réduction des mouvements en juillet aout, aucun ne signale une réduction de mouvements en septembre octobre. Ces variations rapides sont difficiles à interpréter mais marquent des contextes changeants et l'imprévisibilité des conditions de mobilités dans certaines zones ou pays.

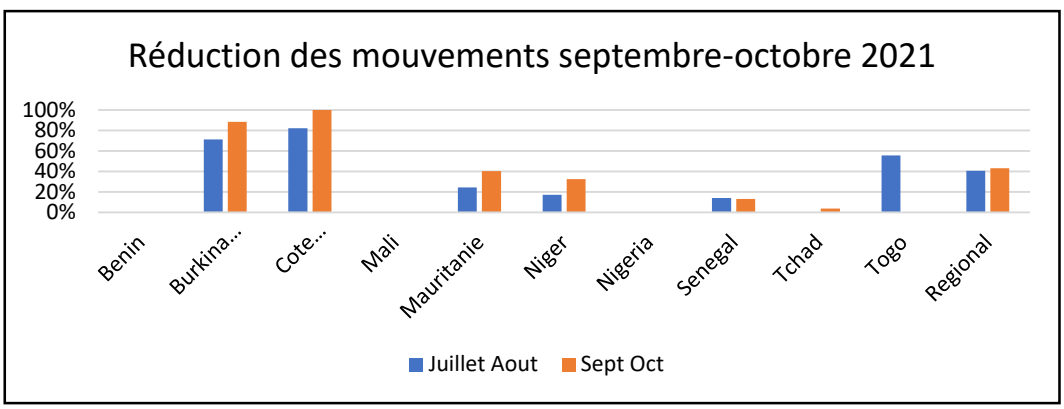

Rassemblements importants

A l'échelle régionale, les rassemblements sont en augmentation. 78% des relais soutiennent qu'il y a des rassemblements importants en septembre octobre. Ce taux était à 61% en juillet août. L'assouplissement des mesures COVID et le sentiment partagé (parfois trompeur) que la pandémie est derrière nous explique en partie cela.

Dans certains pays comme en Côte d'Ivoire et en Mauritanie, 100% des relais témoignent de la tenue des rassemblements importants aussi bien en juillet aout qu'en septembre octobre. Au Mali, au Niger, et au Togo, en septembre octobre la totalité des relais ont signalé des tenues normales de rassemblements important alors que les taux étaient de 80% au Mali, de 38% au Niger et de 16% au Togo en juillet aout.

Au Burkina Faso, l'analyse des données remontant de la veille montre que les rassemblements ont considérablement baissé. Seulement 4% des relais mentionne des rassemblements importants en septembre octobre alors qu'en juillet aout ils étaient 37%. Cette situation peut s'expliquer plus par la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays pendant cette période de septembre octobre que par la crainte de la pandémie. Au Tchad, les rassemblements important sont en hausse. Les pourcentages sont passés de 48% à 56% entre juillet aout et septembre octobre.

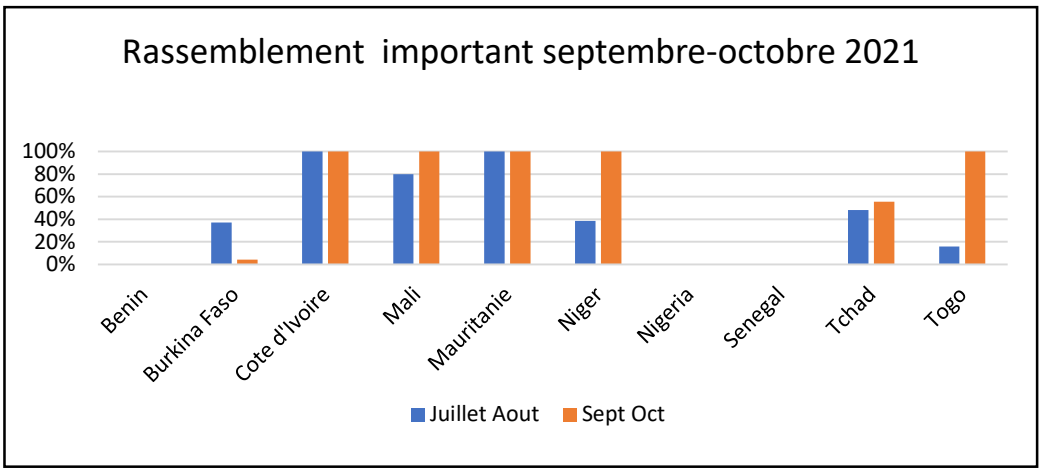

Afflux anormal dans les centres de santé

Au niveau régional, l'afflux anormal des patients est en hausse de 3% entre la période juillet aout et septembre octobre.

Dans les pays côtiers, la Côte d'Ivoire et au Togo, l'ensemble des relais soutiennent que l'afflux des patients est normal dans leur zone. Au Sénégal, l'afflux anormal des patients est en baisse. Les taux sont passés de 32% à 28%.

Dans les pays sahéliens, les afflux des patients est en hausse au Burkina Faso (15% à 19%) et au Niger (25% à 41%). Au Tchad, aucun relais n'a signalé un afflux anormal des patients.

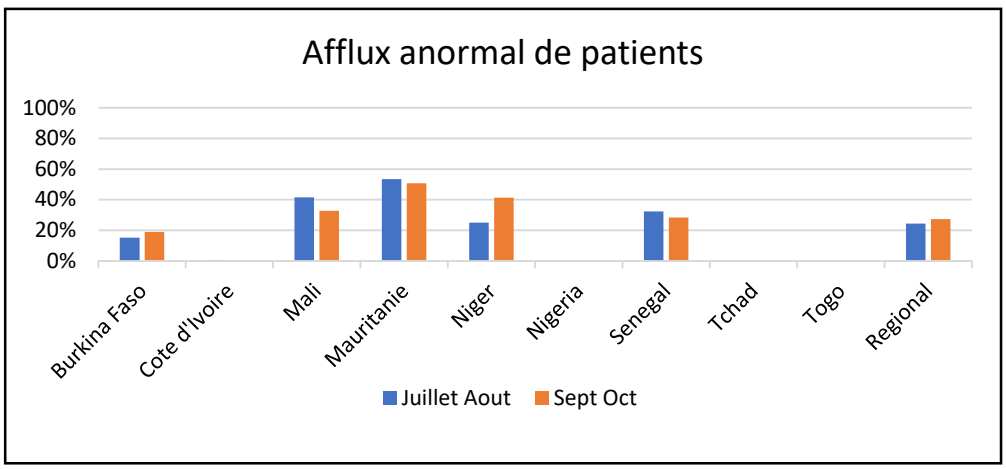

Appui au secteur pastoral

A l'échelle régionale, les relais rapportent une hausse des appuis au secteur pastoral. En effet, entre juillet/aout et septembre/octobre les taux sont passés de 12% à 21%.

Dans les pays sahéliens, la Mauritanie est les pays dans lequel l'appui au secteur est le plus signalé par les relais avec 48% aussi bien en juillet aout qu'en septembre octobre. Au Niger, l'appui au secteur pastoral est en hausse. Les pourcentages sont passés de 19% à 22%. Au Tchad l'appui au secteur a stagné à 11% entre Juillet aout et Septembre Octobre alors qu'il a légèrement baissé au Burkina Faso en passant de 18% à 17% entre les deux périodes.

Dans les pays côtiers, les relais signalent l'absence d'appui au secteur pastoral au niveau de la Côte d'Ivoire et du Togo. Au Sénégal, l'appui au secteur pastoral a légèrement augmenté (21% à 22%) entre juillet aout et septembre octobre.

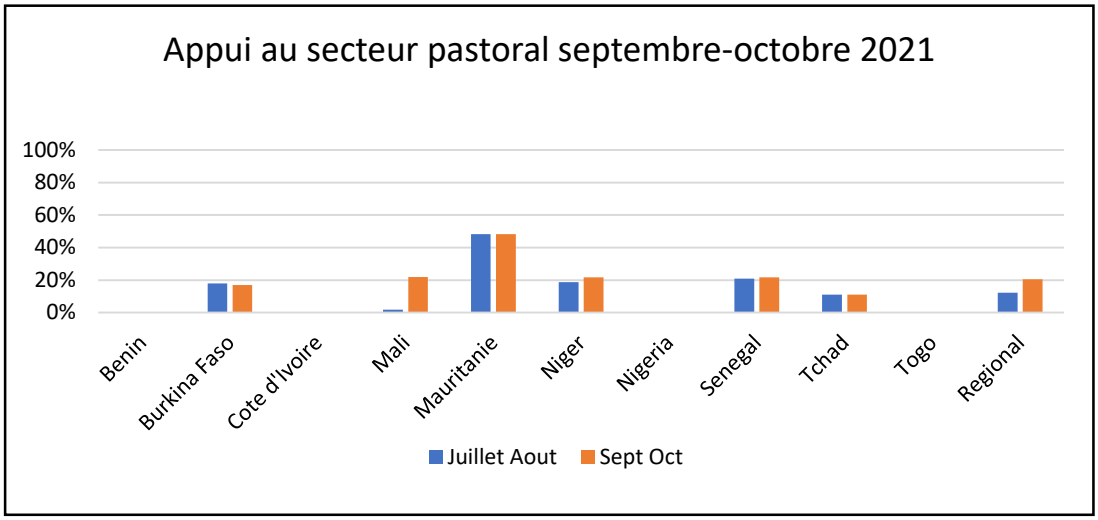

Cas suspects de maladies animales

Dans l'ensemble des pays couverts par la veille, 14% des relais ont signalé des cas suspects de maladie en septembre octobre. Ce taux est en hausse de 2% par rapport à la période de juillet aout.

Dans les pays sahéliens, au niveau du Burkina Faso, aucun relais n'a signalé de cas suspects de maladie. Au mali, 3% de relais ont souligné des cas suspects de maladie.

Le Niger est le pays sahélien qui enregistre le plus de cas suspects de maladie selon les relais. Les taux sont en hausse et sont passés de 26% à 39%. Alors qu'ils sont en baisse au Tchad de plus de 30%. (70% en juillet aout et 33% en septembre octobre).

En Mauritanie, ce taux est en hausse. Il est passé de 13% en juillet aout à 31% en septembre octobre.

Au niveau des pays côtiers, les cas suspects de maladie sont en baisse en Côte d'Ivoire (55% en juillet aout à 26% en septembre octobre). Au Togo, Le pourcentage de relais qui signalent des cas suspects de maladie est passé de 5% en juillet aout à 21% en septembre octobre.

Mortalités animales

Sur le plan régional, seulement 3% des relais signalent de nombre important d'animaux morts en septembre octobre.

Au Burkina Faso, au Tchad, en Côte d'Ivoire et au Togo, aucun relais n'a signalé de mort d'animaux en grand nombre.

Le chiffre le plus élevé de relais à le signalé est de 7% en Mauritanie. Au Mali et au Niger c'est seulement 4% des relais qui signalent un nombre important d'animaux morts.

Cas suspect de maladie animale et Mortalités animales

Dans l'ensemble des pays couverts par la veille, 14% des relais ont signalé des cas suspects de maladie en septembre octobre. Ce taux est en hausse de 2% par rapport à la période de juillet aout.

Dans les pays sahéliens, au niveau du Burkina Faso, aucun relais n'a signalé de cas suspects de maladie. Au mali, 3% de relais ont souligné des cas suspects de maladie.

Le Niger est le pays sahélien qui enregistre le plus de cas suspects de maladie selon les relais. Les taux sont en hausse et sont passés de 26% à 39%. Alors qu'ils sont en baisse au Tchad de plus de 30%. (70% en juillet aout et 33% en septembre octobre).

En Mauritanie, ce taux est en hausse. Il est passé de 13% en juillet aout à 31% en septembre octobre.

Au niveau des pays côtiers, les cas suspects de maladie sont en baisse en Côte d'Ivoire (55% en juillet aout à 26% en septembre octobre). Au Togo, Le pourcentage de relais qui signalent des cas suspects de maladie est passé de 5% en juillet aout à 21% en septembre octobre.

RECOMMANDATIONS

- ❑ Elaborer des programmes de réponse à la prochaine soudure qui s'annonce précoce et difficile dans la zone pastorale, reposant sur
  - l'anticipation (déstockage, vaccination ou constitution de stock aliments par exemple),
  - la réponse aux besoins aigus (transferts monétaires pour satisfaire les besoins de base),
  - des activités de gestion collective des ressources partagées,
  - l'établissement de comités de gestion des différents et conflits sur le foncier,
  - la cohésion sociale et prévention des conflits. ;
- ❑ Conduire le plaidoyer auprès des Etats pour faciliter la transhumance vers les régions et pays où les ressources naturelles sont disponibles ;
- ❑ Conduire des campagnes de sensibilisation, de prévention et de sécurisation des ressources pastorales avec l'implication de tous les acteurs ;
- ❑ Equiper les brigades anti-feux en équipements nécessaires et adaptés dans la lutte contre les feux-des brousses ;
- ❑ Elaborer des actions d'atténuation des impacts des feux-des brousses sur les moyens de subsistance des ménages d'éleveurs.

Réalisé avec l'appui technique et financier

ACTION CONTRE LA FAIM

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE

care

IOM • OIM

FIDA
Investir dans les populations rurales

Ministry of Foreign Affairs of Denmark
DANIDA | International Development Cooperation

Enabel

FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Direction du développement et de la coopération DDC

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

TROIS FRONTIÈRES

WWW.MAROOBE.COM

RBM
Réseau Billital Maroobé

+22720741199
ADRESSE: DAR ES-SALAM NIAMEY